

proportion minime, et nous aurions pu comme les autres assurances continuer sans difficulté les opérations commencées.

Mais le Directeur-Gérant dans le but, s'il faut l'en croire, de mettre la Compagnie en possession de capitaux indispensables pour la transaction des affaires et accroître son importance, se servit de la position qu'il occupait pour faire certaines opérations financières dont l'auditeur chargé de faire une investigation dans son administration vous fera bientôt connaître la nature et le but. Quant aux effets, ils ne sont malheureusement que trop apparents aujourd'hui. Ils sont plus que toutes autres choses la cause de la position critique où se trouve maintenant placée votre société.

Ces transactions, à l'exception de la rétrocession à M. E. H. Goff des bons de la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal, Portland et Boston qui fut opérée d'après les instructions positives des Directeurs, furent toutes faites sans l'autorisation ni le consentement des Directeurs et à leur insu.

L'examen minutieux que M. Ross a fait du livre des délibérations du bureau et des livres de comptes et les rapprochements qu'il a établis entre eux pour retracer du commencement à la fin les transactions signalées partiellement soit dans l'un ou l'autre de ces livres, a démontré la vérité de l'avancé ci-dessus, et de plus a dévoilé le fait que les Directeurs ont reçu en maintes circonstances des informations qui ne comportaient en aucune manière les faits tels qu'ils s'étaient passés.

Nous ne pouvons terminer ces remarques sans faire allusion à une transaction importante autorisée par vos Directeurs : celle du transport à M. E. H. Goff des actions de 10% en échange de parts entièrement payées. Si cette transaction eût été faite suivant les instructions données et pour rencontrer les fins voulues, elle eût eu pour premier résultat de mettre les finances de la Compagnie dans un état des plus satisfaisants, et en second lieu elle donnait une occasion favorable pour tous ceux qui préféreraient un capital complètement payé à des parts plus nombreuses mais seulement en partie acquittées, de satisfaire ce désir.

Le rapport que vous allez entendre vous dira sur la foi de quels renseignements le Bureau de Direction en est venu à